



**FEDERATION GENERALE DES FONCTIONNAIRES  
FORCE OUVRIERE**

46, rue des Petites Ecuries – 75010 PARIS

Tél : 01.44.83.65.55 – Fax : 01.42.46.97.80

E-mail : [contact@fo-fonctionnaires.fr](mailto:contact@fo-fonctionnaires.fr) - Site : <http://www.fo-fonctionnaires.fr>

## Déclaration liminaire – CIAS DU 16 AVRIL 2015

Madame la ministre,

Après le succès de la journée de grève et manifestations du 9 avril dernier, et face à l'obstination du gouvernement qui n'écoute ni n'entend ces agents actifs et retraités, titulaires et non-titulaires, la FGF-FO continue de dénoncer avec vigueur la politique d'austérité que le gouvernement s'acharne à poursuivre depuis 2012.

Le pacte de responsabilité, accompagné du programme de stabilité, entraîne une réduction sans précédent du pouvoir d'achat des agents de la Fonction Publique.

La FGF-FO dénonce en continu :

- le gel de la valeur du point d'indice
- l'augmentation des retenues pour pension civile
- la suppression de l'indemnité exceptionnelle de compensation de la CSG
- la réduction significative des promotions
- Tous ces éléments tendent à conduire beaucoup d'agents de la fonction publique au seuil d'une précarité sans cesse accrue.

Ces politiques d'austérité et de régulations budgétaires de plus en plus drastiques affaiblissent les ministères, des millions d'agents et le service rendu à l'utilisateur.

C'est pourquoi, l'ASI (Action Sociale Interministérielle) en cette période de crise doit être une véritable orientation politique et répondre aux besoins pressants des agents actifs et retraités, titulaires et non-titulaires.

Aussi, le budget 2015 que vous allez nous présenter aujourd'hui ne peut nous satisfaire. Depuis début 2014, la FGF-FO n'a cessé de vous alerter sur le fait que les crédits de paiement prévus ne pouvaient conduire à plus de 116 millions d'euros dépensés. Soit un rabet budgétaire de 11 millions d'euros sur 2 ans.

Le budget 2015 est copie conforme de celui de 2014. Vous comprendrez que de telles conditions soient inacceptables.

Ce montant de 116 M€, rapporté aux nombres d'agents de la fonction publique de l'état représente tout juste 3,86€ par agent et par mois .... Autant dire, une misère !!!

La FGF-FO rappelle à nouveau, que les prestations d'action sociale ne peuvent être considérées comme un élément de rémunération ou un avantage en nature et ne doivent en aucun cas le devenir.

La marche forcée qu'impose le gouvernement par la réforme territoriale renforce nos inquiétudes et contribue à l'accentuation des charges sur les agents, ce qui conduit à créer un climat anxiogène. La pseudo consultation des partenaires sociaux ne répond en rien à nos interrogations, y compris en matière d'action sociale : quel avenir pour les SRIAS, l'action sociale interministérielle déconcentrée au plus près des agents ? Leurs budgets ? Leurs moyens d'action ?

De ce fait, nous ne saurions pas plus devenir les co-gestionnaires de la pénurie que les analgésiques des souffrances des agents brutalisés par une gestion déshumanisée.

La FGF-FO exige une amélioration conséquente de toutes les prestations, une meilleure reconnaissance de l'ASI (Action Sociale Interministérielle) et une mise à disposition des moyens financiers matériels et humains.

Avant de conclure cette déclaration, nous ne pouvons qu'être étonnés de l'absence de propositions et de discussions réglementaires sur l'actualisation du CIAS.

La parution des arrêtés de nomination au CIAS du 24 décembre 2014 et sa nouvelle composition, doivent engendrer une présentation et une approbation de son règlement intérieur.

En conclusion, la FGF-FO continuera de revendiquer une action sociale de haut niveau tel que nous la concevons et tel que l'Etat employeur et responsable a le devoir de la mettre en œuvre, avec les moyens matériels et humains nécessaires pour répondre aux besoins et aux demandes toujours plus croissantes des agents actifs et retraités, titulaires et non-titulaires.

